

[Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg

Autor(en): **Voegeli, T. / Heer, Christophe**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **24 (1978)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lille



28, place de la Gare.
Tél. : 55-44-01.

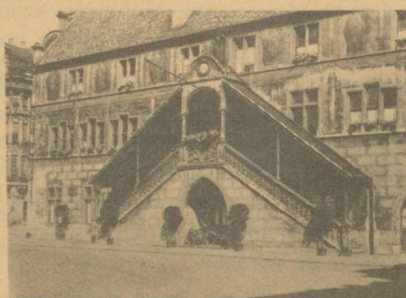
Immatriculation des jeunes gens et jeunes filles. — Contrairement à l'avis intercalé dans notre dernière communication (N° 12/77 du « Messenger », c'est au moment où ils atteignent **18 ans** (et non pas 20 ans) que ces jeunes compatriotes doivent se faire immatriculer. Le Consulat leur envoie d'ailleurs une lettre à ce sujet.

Enfants portés sur le passeport des parents. — Nous rappelons qu'au-delà de 15 ans, un enfant ne peut plus voyager sous le couvert du passeport de ses parents ; il doit posséder un titre de voyage ou d'identité personnel. Dès qu'il atteint 15 ans, il doit être radié du passeport de ses père ou mère ; ce document doit donc être présenté ou envoyé au Consulat à cet effet.

Personnel consulaire. — Mme Zoé Hennart-Schenk, en fonction au Consulat depuis le 1^{er} septembre 1939, a cessé son activité le 31 janvier 1978, atteinte par la limite d'âge. L'administration centrale a par ailleurs délégué à Lille Mlle Irène Flückiger, qui y fera ses premières armes à l'étranger.

Dans les sociétés suisses. — La fête de Noël du Club suisse s'est déroulée le 18 décembre selon le rituel traditionnel ; les compatriotes présents ont toutefois déploré que des départs et des décès aient réduit leur nombre. La Société suisse de Bienfaisance, par contre, a amplifié son activité, en distribuant, outre les subsides habituels, un plus grand nombre de colis, marquant ainsi le prochain centenaire de sa fondation.

Mulhouse



Consulat de Suisse
19a, rue du Sauvage
B.P. 556
68050 Mulhouse Cedex

La communauté suisse du Sundgau

Qui dans le Sundgau n'aurait pas connu notre compatriote René La Roche au Domaine St-Apollinaire près Folgensbourg ? Son décès survenu le 14 janvier 1978 à l'âge de 65 ans nous a beaucoup peiné. Avec un effort inlassable il a su faire de son domaine un modèle d'arboriculture. Mais il ne s'est point enfermé dans ses quelque 100 hectares. Les intérêts publics le fascinaient, le passionnaient. Son caractère ouvert et loyal lui ouvrait les portes et lui assurait la confiance de chacun. Encore trouvait-il le temps et les moyens pour les moins fortunés. Un grand merci, cher défunt, de nous tous et surtout de ceux qui profitaient de ses dons dans la Société suisse de bienfaisance.

Die Schweizerkolonie im Sundgau

Dieses Grenzgebiet zwischen Mülhausen und der schweizerischen Nordwestgrenze ist nicht nur ein bei den Schweizer Touristen sehr beliebtes Ausflugsgebiet, es ist auch die Heimat vieler unserer Landsleute geworden. Im Rahmen der gutnachbarlichen Beziehungen stehen sie ungewollt im Rampenlicht der öffentlichen Meinung. Immer wieder stelle ich mit Genug-tung fest, wie sich viele unter ihnen in vorbildlicher Weise ihrer bürgerlichen Verantwortung bewusst sind und für ihre Heimat Ehre einlegen. Am 18. Januar habe ich, nebst mehreren weitem Trauergästen aus dem Sundgau, auf dem Hörnli-Friedhof in Basel von Herrn Dr. René La Roche Abschied genommen, auf den dieses Lob besonders zutrifft.

Kurz nach dem Zweiten Weltkrieg verliess er als junger Jurist seine Beamtenstelle in Rheinfelden, um das von seinem Vater in den Zwanziger Jahren erworbene Gut St. Apollinaire bei Folgensbourg persönlich zu bewirtschaften. In zäher Arbeit entwickelte er dort den Obstbau zu einem Musterbetrieb ersten Ranges. Zeit fand er dennoch, um sich der öffentlichen Belange in der Region intensiv anzunehmen. Sein gutes Einvernehmen mit den Mitmenschen und mit den Behörden ergab sich nicht etwa aus einer vorsichtigen oder gar ängstlichen Zurückhaltung, sondern aus seinem nie ermüdenden Einsatz, der sich selbst gegenüber keine Schonung kannte. Der Schweizerkolonie fühlte sich Dr. La Roche sehr verbunden. Nie vergass er die von der Société suisse de bienfaisance de Mulhouse betreuten Landsleute, wenn die Weinachtsaktion anlief. Seine grosse Obstspende liess er sich stets etwas kosten.

LAPSUS CALAMI

Rectification concernant le texte du Consulat sur l'assurance-maladie publié dans le Messenger suisse de décembre 1977

« Le ressortissant suisse partant pour la Suisse et sortant ainsi de l'assurance-maladie française peut adhérer à une assurance-maladie suisse indépendamment de son âge. Il doit s'annoncer, dans les 3 mois à compter de la cessation de son affiliation en France, à une caisse reconnue et le Consulat peut, sur demande, vous remettre une liste respective ».

Votre Consul : T. Voegeli

Musique d'Orelli

Fondée en 1903

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

Haute Fidélité BO, « Elipson »

Disques - Instruments

Partitions

2, place de la République

68 MULHOUSE

Tél. : (89) 45-22-95

Société suisse de bienfaisance de Mulhouse

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort subite de notre cher ami et compatriote René La Roche. Pendant de nombreuses années il fut un zélé membre de la Société suisse de bienfaisance et nombreux sont ceux et celles qui ont bénéficié de ses largesses de cœur. Nous exprimons à la famille nos sincères condoléances.

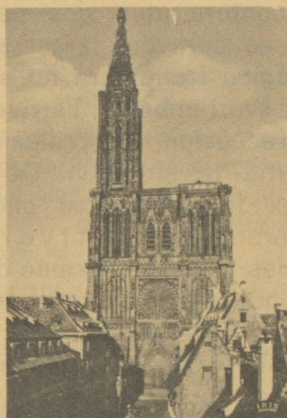
Nous témoignons notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu répondre positivement à notre appel pour soutenir l'effort entrepris dans le cadre de la visite et l'entraide aux personnes âgées. Nous vous informons qu'une réunion a été prévue à cet effet fin février.

Il n'est malheureusement pas de même pour l'intérêt que les jeunes devraient porter aux rencontres-échange. Ils n'ont été que 3 à répondre à notre suggestion... ! Nous espérons cependant qu'un intérêt tardif se manifestera, car il n'est jamais trop tard pour entreprendre...

Je profite encore de l'occasion qui m'est offerte pour rappeler à tous les membres la généreuse bonté et le dévouement sans mesure de M. et Mme Paul Nossack, durant les nombreuses années où M. Nossack assura la présidence de notre société.

Le Président : Christophe Heer

Strasbourg



7, rue Schiller.
Tél. : 35-15-17/18.

Club suisse Strasbourg

Le 18 novembre, de nombreux membres du Club se sont retrouvés pour une soirée choucroute, suivie de l'habituel loto ; doté de nombreux et beaux prix, le jeu fut très animé.

Le samedi 10 décembre, une sympathique fête de Noël réunit toutes les familles autour d'un joli sapin garni de pommes et de bougies (comme c'était la tradition autrefois en Alsace). Avant la venue d'un Père Noël bien chargé avec un gros sac rempli de cadeaux, les jeunes nous ont présenté une jolie pièce : le Noël des animaux et ont mimé l'histoire de « Pierre et le loup » sur la musique de Prokofieff. Puis chacun s'est régalé avec les sandwiches et douceurs préparés sur les tables.

JO.

Programme 1978

- le 17-03 — Assemblée générale au restaurant l'Ancienne Douane
 - le 25-04 — Cinéma
 - le 23-05 — Soirée asperges
 - le 18-06 — Sortie pédestre
 - le 9-07 — Commémoration du 1^{er} août
 - le 17-09 — Rallye voitures
 - le 22-10 — Sortie d'automne (vin nouveau)
 - le 17-11 — Choucroute-loto
 - le 16-12 — Fête de Noël.
- Avec mes meilleurs vœux, tardifs, pour 1978

F. Jost

F. Jost-Ducommun
4, allée Spach
67000 Strasbourg

**La Suisse
et
le Monde**

Les « Suisses » dans le monde

Le monde compte environ 100 régions dénommées « Suisses » dont plus de la moitié sont situées au nord de l'Europe centrale entre la mer baltique et les pays du Bénélux, d'autres en Amérique du Sud et du Nord, en Asie ainsi qu'en Afrique.

Les premières Suisses sont apparues dans le monde à partir du 18^e-19^e siècle avec le développement des voies de communication. Il semble que la beauté de nos paysages ait fortement impressionné les voyageurs venus du monde entier pour visiter notre pays, par ailleurs dépeint par des écrivains de l'époque, Goethe, Schiller et Byron par exemple. De plus, il est probable que les nombreux émigrants helvétiques ont également contribué à ces « baptêmes ».

Plusieurs géographes se sont occupés de cette question et, l'analyse de quelques-unes de ces régions a montré que des éléments de notre paysage naturel tels que les nombreux lacs, les chutes d'eau, les glaciers et les falaises figurent également parmi les caractéristiques des « Suisses » de l'étranger. Il est également à remarquer que le paysage naturel de nombreuses « Suisses » a été, de même que celui de notre pays, fortement influencé par les dernières périodes glaciaires.

Globe

les
bonnes
idées
en plus

GRAND MAGASIN DU GLOBE
27-31, rue du Sauvage, MULHOUSE

Ainsi, le Liban, par exemple, est dénommé « Suisse de l'Orient » sans doute pour ses hautes montagnes où le tourisme était important avant la guerre en particulier pour les sports d'hiver. Le royaume du Lesotho, pays montagneux à climat tempéré, situé en Afrique australe se nomme également « Suisse de l'Afrique ».

« La Suisse d'Amérique » tel est le surnom donné à l'état Oregon qui ressemble quelque peu à nos préaples. La province montagneuse du Cachemire est appelée « Suisse de l'Inde ».

En Amérique du Sud, la « Suisse d'Argentine » englobe une région située au centre de la Patagonie dans la région des lacs dont les ressemblances avec notre pays sont nombreuses : lacs, fleuves et chutes d'eau agrémentent ce paysage marqué par les glaciations. Le Chili a également sa « Suisse », située sur un haut plateau des Andes. Nombreuses sont, mis à part la nôtre, les « Suisses » d'Europe. A environ 60 km au nord d'Helsinki est située la « Suisse de Finlande » dont le paysage est caractérisé par des moraines, de grandes étendues de forêt ainsi que de nombreux hôtels et restaurants accueillant les amateurs de sports d'hiver et de promenades. En France, la « Suisse normande » située au sud de Caen a été baptisée ainsi pour son relief accidenté, ses gorges profondes, ses rivières, ses pâturages et ses forêts.

En remontant de Luxembourg la vallée de la Sure on atteint la « Suisse du Luxembourg » aux vallées romantiques. Dans le Jura franconien qui est une partie du Jura allemand se situe la « Suisse de Franconie » caractérisée par des roches aux formes bizarres, des grottes et des marmites glaciaires. (ats)

Fermiers suisses indésirables en « R.F.A »

Alors que l'on était encore content, en période de haute conjoncture, que des paysans suisses cultivent la terre dans la région frontalière du sud du Bade-Wurtemberg, l'arrivée de la récession a radicalement modifié la situation. De nombreux frontaliers en chômage préféreraient cultiver eux-mêmes la terre affermée que de l'abandonner à la concurrence suisse devenue soudain désagréable. « On aimerait bien voir filer les fermiers suisses autrefois bienvenus », écrit le service d'information agricole.

Les fermiers schaffhousois sont les plus touchés par ce revirement de situation. Plusieurs d'entre eux ont vu leur bail à ferme résilié sur la base d'une loi concernant le bail à ferme, loi surannée et à peine respectée autrefois. Une assemblée des paysans schaffhousois a demandé que les autorités suisses adoptent une « attitude ferme » face à la « pression » exercée par la République fédérale d'Allemagne.

De l'avis de M. Hans Popp, vice-directeur de la division de l'agriculture au Département fédéral de l'économie publique, on ne peut parler d'une pression de la « R.F.A. » sur le Conseil fédéral. M. Popp a indiqué à l'A.T.S., que Bonn avait averti le Conseil fédéral du malaise régnant parmi les propriétaires fonciers et les paysans de la région sud du Bade-Wuerttemberg.

Le Conseil fédéral a, en première mesure, limité à trois hectares les primes de culture pour les céréales fourragères cultivées à l'étranger. Le Conseil fédéral ne peut toutefois rien entreprendre pour éviter de nouveaux congédiements. Il n'est pas question de préparer une

éventuelle riposte contre les frontaliers comme il en a été question à l'assemblée de Schaffhouse, a affirmé M. Popp. On est conscient, à la Division de l'agriculture, que dans certaines régions frontalières, avant tout dans le canton de Schaffhouse, les paysans sont durement touchés par la résiliation de leur bail à ferme. « Une certaine correction devrait toutefois intervenir » a relevé M. Popp qui a cependant précisé que la correction avait été peut-être un peu trop radicale. (ats)

Un Suisse à la tête de la Fédération aéronautique internationale

Le Suisse Adolph Gehriger a été réélu à Rome à la présidence de la Fédération aéronautique internationale (fai) à l'issue du congrès de l'organisation.

Directeur chez Swissair, né en 1916, M. Gehriger est aussi ancien pilote militaire et s'est occupé de vol à voile durant de nombreuses années. Il a été l'un des fondateurs et promoteurs de la Fédération aéronautique internationale. Il a également participé à la création du code sportif pour les pilotes de planeurs. M. Gehriger est le troisième président suisse de la F.A.I. Les prochains congrès de la Fédération auront lieu au Chili en 1978 et à Chypre en 1979. (ats)

**industriels,
faites
de la publicité
dans
notre revue**